

FORMATION COLLECTIVE

Mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels



Jeudi 12 décembre 2019 (9h30 – 17h00)

Intervenant : Christelle BUVAT

Cette formation s'adresse à tous ceux qui ont participé à une formation collective ou qui ont organisé une formation en immersion pour la réalisation de leur DUERP. Ceux qui sont intéressés par le sujet sans avoir encore franchi le pas de réaliser un véritable DUERP pour leur structure sont les bienvenus. Ce document devant être mis à jour tous les ans, c'est l'occasion de venir partager vos expériences tout en réalisant les mises à jour requises.



OBJECTIFS

Réaliser la mise à jour annuelle du DUERP, échanger des expériences et prendre le réflexe DUERP dès qu'une question ayant trait à la sécurité est soulevée.



EN PRATIQUE

Date : Jeudi 12 décembre 2019 (9h30-17h00)

Lieu : AGECA, rue de Charonne, 75011

Public : Direction et membres des conseils d'administration, référent sécurité et tout permanent intéressé ;

Tarif formation : TTC (TVA non applicable) *

Abonné CHAMADE

Salariés : 273 €* (1^{er} participant)

250 €* (2^{ème} participant)

200 €* (participants supplémentaires)

Administrateur bénévole : 112 €*

Non abonné CHAMADE

Salariés : 317€*

Administrateur bénévole : 172 €*

Un acompte de la moitié du montant global permet de réserver vos places.

Repas : Possibilité de déjeuner avec le groupe sur inscription. Le repas est à régler sur place au restaurateur.



PROGRAMME

- Rappel de la méthode utilisée
- Travail à partir des tableaux Excel pour ceux qui les ont déjà réalisés ;
- Les tâches non encore identifiées et les risques assortis ;
- Cotation des risques ;
- Mise à jour du plan de prévention : des actions réalisées à celles planifiées pour l'année 2020 et à plus long terme ;
- Mise à jour sur le risque routier : premier accident du travail d'après les dernières statistiques ;
- Les documents à mettre en adéquation (demande de MAD, devis, livret ...)



LES PLUS VALUES

Cette formation fait partie des « formations de mise à jour » pour éviter que ce document, l'un des plus importants probablement (après le contrat de travail) ne soit oublié.



NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Nombre maximum : 20 places

Nombre minimum : 8 personnes



Inscription en ligne
(www.ai-expert.fr)

Renseignements : 06 67 16 32 11